

Renvoi à la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre du discours de la députation de la commune de Draveil, qui présente un cavalier armé et équipé, lors de la séance du 5 messidor an II (23 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi à la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre du discours de la députation de la commune de Draveil, qui présente un cavalier armé et équipé, lors de la séance du 5 messidor an II (23 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 125;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_25125\\_t1\\_0125\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25125_t1_0125_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

veulent en vain s'y opposer ». Elle ajoute que ce cavalier, enflammé de la gloire de venger la patrie, et qui a 14 ans de service dans la cavalerie, demande d'être encadré de suite dans un régiment, et brûle d'impatience de se mesurer avec les satellites des tyrans.

Le président répond, admet la députation à la séance; et la Convention décrète la mention honorable, l'insertion au bulletin de l'adresse, et le renvoi à la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre (1).

[Applaudissements]

#### 44

Un députation de la société populaire de Choisy-sur-Seine, admise à la barre, annonce que, plus riche en patriotisme qu'en espèces, et animée du désir de concourir à la défense de la patrie, elle a ouvert une collecte volontaire à l'effet d'armer un cavalier jacobin : « Tous les sans-culottes, dit-elle, se sont empressés d'y contribuer, et ont fait des dons bien au-dessus de leurs facultés; mais il n'en a pas été de même des riches égoïstes de cette commune qui, malgré les invitations réitérées qui leur ont été faites, n'ont pas même donné, en raison de leur fortune, la valeur de l'offrande du plus pauvre sans-culotte ». Cette commune, ayant fourni, depuis l'époque de la guerre, 120 volontaires, est dans l'impossibilité de fournir un cavalier qui réunisse les qualités requises; mais elle offre à la patrie le montant de la collecte, qui est de 1,563 liv. 10 s., ainsi qu'une partie de l'équipement qui a été fourni par plusieurs membres de la société. Elle remercie aussi la Convention nationale du décret sublime et immortel qui proclame l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme, et joint les détails de la fête qu'elle a célébrée le 20 prairial (2).

L'orateur de la députation : Représentans du peuple,

Les sans culottes, de la société populaire de Choisy sur seine plus riches en patriotisme qu'en especes animés du désir de concourir à la deffense de la patrie ont ouvert une collecte volontaire à l'effet d'armer un cavalier jacobin

Tous les sans culottes se sont empressés d'y contribuer et on fait des dons bien au dessus de leurs facultés.

Il n'en a pas etez de même des riches egoistes de cette commune qui malgré les invitations réitérées qui leur ont été faite non pas même donné en raison de leurs fortunes la vailleure de l'offrande du plus pauvre des sans culottes

En conséquence la dite collecte ne s'est monté qu'a la somme de 1573 liv. 10 s. plus un chabrac un habit.

La Commune de Choisy observe en outre qu'ayant fourni depuis l'époque de la guerre contre les tyrans 120 volontaires elle s'en trouve tellement dénuées quelle est dans l'impossibilité de fournir un cavallier qui réunise les qualités requises pour aller combattre les ennemis de la patrie.

En conséquence la société a arrettez quelles nommeroit 2 Conducteurs a l'effet d'aller offrir à nos dignes representans le montant de la dite Collecte, ainsy qu'un partie de l'équipement qui à etez fourni par plusieurs membres de la dite société, laisant aux peres de la Patrie le choix du brave republicain qui ira en notre nom faire mordre la poussiere aux tyrans et a leurs vils esclaves.

Elle charge en outre ses commissaires de réitérer a nos dignes legislature nos remerciements pour le decret sublime et immortel qui consacre l'existence de l'être suprême et l'immortalité de l'âme

Et pour immortaliser cette auguste vérité si consolante pour tous les cœurs vertueux. Elle s'est fait un devoir de Celebreer une fete pour honoreer l'Eternel et le remercier de la protection visible qu'il a bien voulu accorder aux français qui par leur courage sont parvenus à s'affranchir du joug odieux d'un double despotisme, le trône et l'autel

Elle luy a aussi adressé les veux les plus ardents pour qu'il daigne veiller sur les jours pretieux de nos dignes legislature qui ne s'occupent que du bonheur du peuple.

Nous joignons à cette adresse le detail de la fête que nous avons celebréer avec une majestueuse simplicitée d'autant plus digne de l'auteur de la Nature, qu'elle seule en a fait tous les frais.

Des branches d'arbres des guirlandes de verdure formoient la décoration de nos maisons

Une montagne, entouré d'arbustes. Un autel sur la quelle etoit placé un vase plein d'encens

La fête à etez annoncée au levéer de l'aurore par une salve d'artillerie

A 6 heures on à battû le rappel

A 8 heures ont s'est reunis dans le temple de l'être suprême chacun s'est rangé sous ses bannières respectives. On à chantéz des himnes à l'être suprême à la liberté avec accompagnement de l'orgue.

On a prononcée en suite plusieurs discours analogues à la fête. On a entonnéz une himne au depar du temple, on est party au bruit d'une salve d'artillerie La marche etoit ouverte

1° par la gendarmerie

2° les tambours

3° bataillon quarré de jeunes citoyens de l'âge de 12 à 16 ans armés de piques et de fusils marchant sur 4 de front et ayant au millieu d'eux leurs drapeaux

4° une forge ambulante et des etablis de menuisiers trainné par des chevaux

5° meres de familles avec leurs filles s'avancant sur 2 lignes a droite les meres tenant a la main des bouquets de roses à gauche leurs filles portant des corbeilles de fleurs.

6° Déffenseurs de la patrie etât militaire et administration de l'hospice de Choisy précédéz de 2 brancarts, portant 2 volontaires blessés dudit hospice de Choisy.

7° Sociétée populaire, les Comités reunis de

(1) P.V., XL, 104. B<sup>in</sup>, 7 mess.; *Débats*, n° 641.

(2) P.V., XL, 104 et 255 (Le produit de la collecte a été déposé par les c<sup>ns</sup> guéraud et Bordes, dit Fronton). B<sup>in</sup>, 7 mess. Mentionné par C. Eg., n° 674; *Mess. Soir*, n° 673; *J. Fr.*, n° 637; *J. Sablier*, n° 1395; *J. Lois*, n° 633; *Ann. R.F.*, n° 205.